

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 2 juillet 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-9-1-1

Service consulté

**DEMANDE DE SUBVENTION DU SYNDICAT
DES PEPINIERISTES VITICOLES D'ALSACE**

Résumé : *Il vous est proposé d'accorder une subvention de 1.000 € au Syndicat des pépiniéristes viticoles d'Alsace pour l'organisation du congrès national de la Fédération à prélever sur le Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut Rhin.*

Le Syndicat des pépiniéristes viticoles d'Alsace organise le congrès national de la Fédération du 24 au 27 août 2010 à COLMAR.

Cette manifestation réunira environ 200 personnes dont 100 pépiniéristes viticoles professionnels venus de toute la France. Cet évènement se veut une contribution à la notoriété de notre Département et de Colmar en tant que capitale de la viticulture alsacienne.

Le budget prévisionnel, hors frais d'hébergement et de restauration, fait apparaître un montant de dépenses de 7.086 €.

La contribution financière demandée a pour but de diminuer le coût individuel de chacun des participants.

Ce type de manifestation entrant dans le cadre du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut-Rhin, je vous propose d'accorder une aide de 1.000 € au Syndicat des pépiniéristes viticoles d'Alsace pour l'organisation de ce congrès.

Les crédits nécessaires sont imputés au Programme J718 - chapitre 65 - nature 6574 - fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER